

CRAS-SUR-REYSSOUZE

*DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL
SUR LES RISQUES MAJEURS*



*CE DOCUMENT ETABLI EN OCTOBRE 2008 A ETE REALISE CONFORMEMENT AUX TEXTES
REGLEMENTAIRES CONCERNANT L'OBLIGATION D'INFORMATION DU CITOYEN SUR LES RISQUES
NATURELS OU TECHNOLOGIQUES AUQUELS IL EST SUSCEPTIBLE D'ETRE EXPOSE.*

Le mot du Maire

PRÉVENIR POUR MIEUX RÉAGIR

La sécurité des habitants de Cras sur Reyssouze est l'une des préoccupations majeures de l'équipe municipale et de moi même.

Les risques potentiels naturels ou technologiques présents sur notre commune nous imposent l'élaboration d'un **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)**. Même si le risque est très faible, il est important de l'évaluer.

Ce DICRIM n'a pas pour but d'inquiéter les Crassois, mais de porter à votre connaissance les informations relatives à ces risques majeurs. L'objectif de l'information préventive est de rendre le citoyen conscient des risques auxquels il peut être exposé et de l'informer sur les phénomènes, leurs conséquences et les mesures pour s'en protéger et en réduire les dommages.

A cette fin, et conformément à la réglementation en vigueur (application de l'article L.125-2 du code de l'environnement ; décret N°2004-554 du 9 juin 2004), le présent document recense les risques majeurs identifiés à ce jour sur le territoire de la commune, qu'ils soient naturels ou technologiques. Etabli à partir du Dossier Départemental sur les Risques Majeurs transmis par le Préfet (DDRM consultable en mairie), il mentionne les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde répondant aux risques majeurs susceptibles d'affecter la commune. Vous trouverez également les consignes de sécurité à connaître et à mettre en œuvre en cas de réalisation du risque. Ce document est évolutif.

Afin que nous puissions continuer à vivre ensemble en toute sécurité, je vous souhaite une bonne lecture, en espérant ne jamais avoir à mettre en pratique ce document.

Gérard PERRIN

Le sommaire

- 2 : Le mot du maire – le sommaire
- 3 : Qu'est ce qu'un risque majeur ? – Les numéros utiles
- 4 : L'alerte météorologique
- 5 : Carte de localisation des risques majeurs : Le risque d'inondation
- 6 à 9 : le risque d'inondation
- 10 et 11 : Cartes de localisation des risques majeurs : les risques industriels
 - Localisation des plates-formes du stockage de gaz d'Etrez
 - Périmètres des installations soumises au PPI
- 12 à 16 : Les risques industriels majeurs
- 17 : Carte de localisation des risques majeurs : risques transport de matières dangereuses
- 18 à 23 : le risque risques de transport de matières dangereuses
- 24 : document à conserver

Qu'est ce qu'un risque majeur ?

Les différents types de risques majeurs auxquels chacun de nous peut être exposé, sur son lieu de vie, de travail ou de vacances sont regroupés en 2 grandes familles:

- **les risques naturels** : inondation, mouvement de terrain, séisme, tempête, feux de forêts, avalanche, cyclone et éruption volcanique.

- **les risques technologiques** : d'origine anthropique, ils regroupent les risques industriels, nucléaire, rupture de barrage, transport de matières dangereuses (par voies routières, ferrées et par canalisations).

Deux critères caractérisent le risque majeur :

- **une faible fréquence** : l'homme et la société peuvent être d'autant plus enclins à l'ignorer que les catastrophes sont peu fréquentes,

- **une énorme gravité** : nombreuses victimes, dommages importants aux biens et aux personnes.

La démarche globale de l'information préventive à destination des citoyens

- Le préfet élabore le **D.D.R.M.** (Dossier Départemental des Risques Majeurs)
- Le Préfet réalise le **Document d'information sur les Risques Majeurs** (document destiné au maire)
- Le Maire établit le **D.I.C.R.I.M.** (Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs), par l'intermédiaire duquel il informe ses administrés.

Ces documents sont disponibles et consultables en mairie de Cras

Les numéros utiles

❖	Mairie de CRAS SUR REYSSOUZE	04.74.30.90.33
❖	Sapeurs Pompiers	18
❖	Appel d'urgence	112
❖	SAMU	15
❖	Police ou Gendarmerie	17
❖	Préfecture	04.74.32.30.00
❖	Météo France	32.50 ou 0.892.680.201
❖	Bison futé	0.826.022.022

Les sites Internet

Carte de vigilance et prévisions : <http://www.meteo.fr>
Trafic et conditions de circulation : <http://www.bison-fute.equipement.gouv.fr>
Informations sur les crues : <http://www.rnbrmc.com/hydroreel2>

La radio

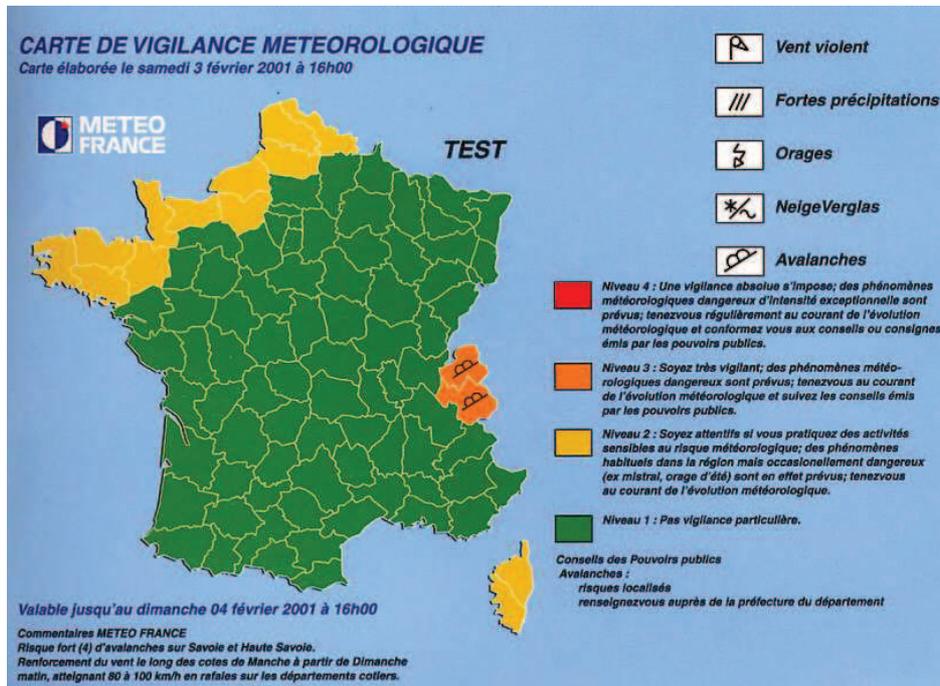
La radio est une source importante d'informations. Il est donc nécessaire de disposer d'une radio à piles, utilisable en toute circonstance. **En cas d'urgence, écoutez :**

- **France Inter : en FM : 99,8 ou 94,4 Mhz ; en GO : 162 Khz.**
- **France Info FM : 103,4 ou 101,1 Mhz**

L'Alerte Météorologique : Quel danger fera-t-il demain?

Le territoire métropolitain est soumis à des événements météorologiques dangereux. En raison de leur intensité, de leur durée ou de leur étendue, ces phénomènes peuvent avoir des conséquences graves sur la sécurité des personnes et l'activité économique. L'anticipation et la réactivité en cas de survenue de ces phénomènes sont essentielles ...

Pour cela, Météo France diffuse tous les jours, **une carte de vigilance**, à 6 heures et à 16 heures informant les autorités et le public des dangers météorologiques pouvant toucher le département dans les 24 heures.



Quatre couleurs (**rouge**, **orange**, **jaune**, **vert**) précisent le niveau de vigilance. Si le département est **orange**, cela indique un phénomène **dangereux**; s'il est **rouge**, un phénomène **dangereux et exceptionnel**.

Des **conseils de comportement** accompagnent la carte

Si votre département est orange	Si votre département est rouge
<p>VENT FORT</p> <ul style="list-style-type: none"> Risque de chutes de branches et d'objets divers Risque d'obstacles sur les voies de circulation Rangiez ou fixez les objets susceptibles d'être emportés Limitez vos déplacements 	<p>VENT FORT</p> <ul style="list-style-type: none"> Risque de chutes d'arbres et d'objets divers Voies impraticables Évitez les déplacements
<p>FORTES PRÉCIPITATIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> Visibilité réduite Risque d'inondations Limitez vos déplacements Ne vous engagez ni à pied ni en voiture sur une voie inondée 	<p>FORTES PRÉCIPITATIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> Visibilité réduite Risque d'inondations important Évitez les déplacements Ne traversez pas une zone inondée, ni à pied, ni en voiture.
<p>ORAGES</p> <ul style="list-style-type: none"> Évitez l'utilisation du téléphone et des appareils électriques Ne vous abritez pas sous les arbres Limitez vos déplacements. 	<p>ORAGES</p> <ul style="list-style-type: none"> Évitez l'utilisation du téléphone et des appareils électriques Ne vous abritez pas sous les arbres Évitez les déplacements.
<p>NEIGE/VERGLAS</p> <ul style="list-style-type: none"> Route difficile et trottoirs glissants Préparez votre déplacement et votre itinéraire Renseignez-vous auprès de votre centre régional d'information et de coordination routière 	<p>NEIGE/VERGLAS</p> <ul style="list-style-type: none"> Route impraticable et trottoirs glissants Évitez les déplacements Renseignez-vous auprès de votre centre régional d'information et de coordination routière
<p>AVALANCHES</p> <ul style="list-style-type: none"> Informez-vous sur l'ouverture et l'état des secteurs routiers en altitude Conformez-vous aux instructions et consignes de sécurité en vigueur dans les stations de ski et communes de montagne La pratique du ski hors pistes balisées et ouvertes est particulièrement dangereuse 	<p>AVALANCHES</p> <ul style="list-style-type: none"> Évitez, sauf urgence, tout déplacement sur les secteurs routiers d'altitude Conformez-vous strictement aux mesures d'interdiction et consignes de sécurité mises en œuvre dans les stations de ski et communes de montagne

Suivez-les ...

**Vous serez prévenus par les médias (radios, télévision)
Vous pouvez consulter le site www.meteo.fr**

CARTE DE LOCALISATION DES RISQUES MAJEURS - RISQUE D'INONDATION

